

«BonneVal d'Isère» ou le fort risque de dénaturer un site et territoire exceptionnels et conservés jusqu'à authentiques.

«BonneVal d'Isère», c'est cette appellation que les habitants donnent au projet de développement que leur propose la municipalité, au travers d'un projet d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) présenté, pour avis, au Comité de Massif et désormais autorisé par le Préfet de région PACA.

Bonneval sur Arc vous connaissez ? Sinon allez le visiter ou y séjourner ! C'est un des plus beaux bijoux patrimoniaux des Alpes, un village conservé authentique et même embelli au fil des années mais qui ne comprend que 251 habitants. Ce coin paradisiaque classé **«plus beau village de France»** est situé dans un cadre de hautes montagnes, elles aussi encore non dénaturées (pour autant Bonneval est la seule commune de Maurienne à n'avoir toujours pas de station d'épuration...).

Il y a tout juste 50 ans, la création du Parc National de la Vanoise (PNV) marque le début des beaux jours de Bonneval. Il permet au village d'être sur le devant de la scène, poussé en cela par un maire volontaire et charismatique, Gilbert André. Les retombées fiscales des captages d'eau pour le complexe hydraulique du Mont Cenis ont permis de rénover le village, de créer des emplois à travers la station de ski créée en 67-68. La baisse des recettes fiscales par effet d'écrêtage a sonné la fin de cette période faste !

L'ISOLEMENT VOLONTAIRE DE BONNEVAL

Pour autant Bonneval a conservé l'habitude de **travailler en autonomie et en autogestion**. La commune n'a pas de tradition collaborative avec d'autres partenaires, par exemple les communes voisines, ou les institutions.

- Refus d'intégrer ce projet dans le SCoT en cours d'élaboration prétextant qu'elle n'avait pas le temps d'attendre (« Ainsi, face aux difficultés à venir à très court terme pour Bonneval-sur-Arc dans la gestion de son domaine skiable.... »).
- Refus d'imaginer des solutions avec les communes voisines alors que celles-ci (autre que Bessans) viennent de fusionner pour s'entendre et créer une seule commune : Val Cenis.

Des difficultés majeures se présentent pour l'avenir de Bonneval qui a choisi d'exploiter, seule, son domaine skiable en régie. Il lui faut trouver (et rapidement) environ 900 k euros de plus par an pour maintenir son exploitation et entretenir et renouveler ses équipements.

Alors quelle est **la seule** solution imaginée ? Celle de reproduire un développement «en spirale» qui passerait par une augmentation de la

fréquentation, qui elle-même serait soutenue par un doublement de la capacité d'hébergement, de haut standing pour clients aisés, voire fortunés (un complexe hôtelier de 1200 lits, autant qu'un village vacances du Club Med), qui elle-même serait ensuite consolidée par une extension du domaine skiable. Les extensions projetées sont d'une part sur le domaine propre de Bonneval, mais d'autre part et surtout une liaison avec «l'ogre de Val d'Isère» qui rêve de capter, à son profit, une clientèle de la Maurienne et celle d'Italie.

Si ce raisonnement de «la spirale» a pu marcher pour certaines stations, quand aucun des maillons n'a lâché, il n'est plus applicable aujourd'hui tant les conditions de développement des stations de ski ont fortement évolué.

- La «fréquentation» des stations est en baisse régulière et inéluctable depuis plus d'une décennie.
- Le produit ski fait moins «recette» surtout si une offre de diversification touristique ne l'accompagne pas !

Bonneval a peu d'atouts pour tirer à elle la clientèle aisée attendue. Il y a désormais 2000 stations dans le monde... et la beauté de Bonneval, de son cadre montagne et son domaine de ski limité (25 km de pistes seulement et pour un ski plutôt difficile) n'attirent pas à priori cette clientèle qui préfère les grandes stations et leur diversité d'offre touristique.

Au niveau des hébergements et particulièrement en Maurienne, il est maintenant prouvé, avec du recul, qu'ils ne tirent pas une croissance de fréquentation. Déjà pour la Maurienne, le domaine des Sybelles, par une extension de la station de Saint-Sorlin, et le club Med dans son projet d'implantation à Valloire visent à capter ce même segment de clientèle.

Bonneval a pour modèle un

complexe hôtelier comme celui qui vient de s'implanter à Saint-Véran dans le Quéras, qui est aussi un «village du bout du monde» dont son tourisme tourne autour de l'authenticité du plus «haut village» de France et une station de ski, elle aussi très modeste.

Aux dires d'habitants locaux, l'expérience de Saint-Véran est loin «de tenir ses promesses» et les résultats attendus ne sont pas là, c'est le moins que l'on puisse dire ! La raison ? Tout comme à Bonneval, la clientèle de touristes, pourtant fort nombreux pour les visites, ne séjournent pas ou si peu et ne font que passer... et le luxe des uns ne coïncide pas avec la recherche

d'authenticité des autres.

L'hébergement à Bonneval n'est pas un facteur limitant dans l'accueil des touristes. 2 hôtels ont fermé durant la dernière décennie et surtout les habitants sont les premiers hôtes, par transformation de leur habitat en gîtes, ce qui participe grandement à la recherche d'authenticité.

L'extension du domaine skiable est fort limitée sur le domaine existant parce que le relief est ardu et qu'on se heurte très vite vers le site classé du glacier des Evettes.

Reste la fameuse «liaison avec Val d'Isère» dont Bonneval s'obstine à réclamer d'en avoir la possibilité. Cette liaison est tout bonnement «impossible» parce qu'interdite et incompatible avec l'existence même du PNV !

Pour nous, ce n'est pas par cette voie que Bonneval trouvera la solution à ses difficultés financières très lourdes pour 251 habitants.

- L'augmentation de la clientèle est un leurre et ne se décrète pas !
- Le complexe hôtelier, gigantesque à cette échelle, qui est prévu, bien que mis à l'écart du village principal, va complètement dénaturer les fondements d'authenticité du village de Bonneval et celui de son hameau en périphérie : l'Écot.
- L'extension du domaine impossible et irraisonnable vers Val d'Isère ou celle très limitée du domaine existant se heurteraient aussi fortement à trouver des financements.

Alors, pour nous, la ou les solutions sont plutôt à rechercher vers un abandon du caractère de «village gaulois» que veut conserver la municipalité et une recherche de dialogue et d'entente vers la vallée d'appartenance, la Maurienne, ou vers d'autres partenaires plus institutionnels du niveau local jusqu'à l'État qui pourraient contribuer à sauver un patrimoine et soutenir économiquement son activité touristique et agricole en maintenant les emplois.

Attention Bonneval connaît déjà maintenant des difficultés financières et économiques : il est urgent de ne pas attendre !

Pour ce qui nous regarde, pour avoir une chance de sauvegarder les qualités et atouts environnementaux de ce territoire et éviter que ce **site d'exception** ne soit dénaturé, nous avons par un recours gracieux demandé à M. le Préfet de la région PACA de retirer son autorisation et réexaminer la situation d'avenir de Bonneval.

Aurons-nous besoin dans une seconde étape de demander à un juge de statuer sur l'opportunité de ce projet ? Affaire à suivre ...